Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20260216-202612-DE

COMMUNE DE PLOUNEVEZ MOEDEC
Département des Côtes d'Armor

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 16 février 2026 à 19 heures 30

Membres en exercice : 15 – membres présents : 10
Date de convocation : 11 février 2026

Le seize février deux mil vingt-six à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de PLOUNEVEZ MOEDEC se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Gérard QUILIN, Maire

Étaient présents : Gérard QUILIN, Jean-Claude RIOU, Serge OLLIVAUX, Sonia ALLAIN, Catherine BOISLIVEAU, Adjoints, Sylvie MARIGAULT, Morgan BROUDER, Nolwen BOHEC, Erwan GUIZOUARN, Anne-Karine LE MAOU, Quentin LE HERVÉ
Absents, excusés : Jean François LE MIGNOT, qui donne pouvoir à Anne-Karine LE MAOU, Julien BENOIST, qui donne pouvoir à Quentin LE HERVÉ, Martine TRAPON
Absents : Sylvie LE GALL-BRIAND
Secrétaire de séance : Erwan GUIZOUARN

202612 - Rénovation du Manoir du Crec'h : validation des offres pour travaux de rénovation

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, l'analyse des offres réalisé par le maitre d'œuvre en charge de la rénovation du Manoir du Crec'h. La Commission d'Appels d'Offres, réunie ce jour, propose à l'assemblée de valider les propositions ci-après, à savoir :

Lot	Entreprise	Montant de l'offre HT
01 - Gros Œuvre Démolition	GOUARIN - BS2D	234 019,20
02 - Charpente	EURL SERANDOUR	45 557,00
03 - Couverture	EURL MORVAN	63 188,10
04 - Menuiseries extérieures	SARL TMC	63 328,52
05 - Menuiseries intérieures	GROLEAU	35 685,64
06 - Isolation Placo	LAPOUS	57 243,46
07 - Carrelage	ART SOL LANNION	19 583,00
08 - Peinture	LE GUEN Peinture	32 996,31
09 - Plomberie ECS	A2M Thermie	29 962,12
10 - Electricité chauffage ventilation	A2M Thermie	42 377,09
		623 940,44

Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20260216-202612-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **VALIDE** les propositions de la Commission d'Appels d'Offres
- **PRECISE** que les dépenses seront inscrites à la Section Investissement du budget de la commune – opération 213 (Manoir du Crec'h)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents s'y rapportant

Pour extrait conforme,
Le Maire



Erwan GUIZOUARN
Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire
Après transmission en Préfecture le 24 février 2026
Et publication ou notification le 24 février 2026

